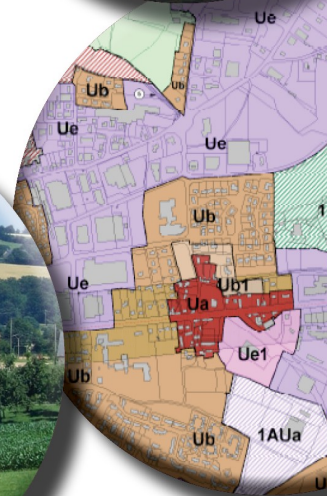




PREFET  
DE LA MAYENNE

Direction  
Départementale des  
Territoires

# *Quels outils pour l'aménagement durable dans les territoires ruraux*



# SOMMAIRE

- *Titre 1 Le conseil aux territoires* 3

---

- *Titre 2 Le guide pratique centre-bourg* 10

---

- *Titre 3 Les ateliers d'architecture* 18

---

# *Le conseil aux territoires*

# Le conseil aux territoires

L'État a engagé une réforme profonde de son organisation territoriale afin que celle-ci puisse répondre aux enjeux de notre société.

L'État souhaite être présent, à sa juste place, et assurer son rôle auprès des collectivités.

La Directive Nationale d'Orientation sur l'ingénierie de l'État du 10 mars 2016 fixe un cadre général d'intervention de l'État dans les territoires.

Proposition par les Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer et Ministère du Logement et de l'Habitat Durable d'une note technique du 7 juillet 2016 sur le nouveau conseil aux territoires qui consolide les manières d'intervenir de l'État.

# Le conseil aux territoires

L'enjeu pour les services de l'État consiste à soutenir l'émergence et la réussite de projets qui répondent aux politiques publiques qu'il porte aussi bien en matière de développement durable, d'emploi, de logement, de transition écologique entre autre.

Le rôle que souhaite s'assigner l'État est un rôle d'expert, d'incitateur et de facilitateur auprès des collectivités.

# Le conseil aux territoires

**Apporter de l'expertise** : ingénierie réglementaire (instruction, portage de la réglementation, réponses sur la légalité, plan de contrôles, etc.).

**Être force de proposition** : portage des politiques prioritaires ciblé et adapté aux enjeux locaux, incitation à la structuration des collectivités, à l'émergence de projets de territoire et à des démarches novatrices, valorisation et diffusion par l'État d'actions menées ou démarches expérimentales.

**Accompagner les collectivités** : ingénierie d'accompagnement des territoires (posture d'ensemblier, appui à l'articulation des procédures sur un projet complexe, à la constitution de dossiers d'aides financières, rédaction d'outils (fiches procédures, etc.), subvention ...), orientation vers des gouvernances adaptées (mode projet, management de projet).

# Le conseil aux territoires

A titre d'exemple, le rôle de l'État est déjà multiple sur :

Des interventions au titre de l'ANRU et de l'ANAH en tant qu'incitateur et facilitateur.

Sur le Plan de Rénovation Énergétique de l'Habitat : État incitateur : communication sur le dispositif, rencontres avec les collectivités, État expert : instruction de dossiers, État facilitateur : financement des opérations.

Sur les appels à projets où l'État est présent sur les trois registres (TEPCV, AMI 300 et 500).

Des projets de type centres-bourgs qui regroupent plusieurs thèmes et nécessitent une approche transversale inter-services de l'État

Des conseils aux collectivités avec les architecte et paysagiste conseils de l'État

# Le conseil aux territoires

La stratégie de la DDT, consiste à être **pro-actif** dans l'**accompagnement des collectivités** et à s'adapter continuellement aux priorités.

Elle repose sur 4 axes majeurs, mis en œuvre sur tous les domaines d'intervention prioritaires de la DDT :

- 1 - une incitation permanente des collectivités et acteurs du territoire à l'émergence de projets,**
- 2 - un accompagnement continu et le plus en amont possible des porteurs de projets et des collectivités,**
- 3 - un portage et une déclinaison des politiques prioritaires adaptés aux territoires,**
- 4 - une vision transversale et pluridisciplinaire de l'aménagement durable.**



# Le conseil aux territoires

Le conseil aux territoires peut être illustré par quelques exemples :

- La démarche EcoQuartier : un outil de l'aménagement durable :

un projet d'aménagement urbain qui respecte les principes du développement durable tout en s'adaptant aux caractéristiques de son territoire.

- Le guide pratique pour la revitalisation des centres-bourgs :

Un guide méthodologique à l'attention des élus pour accompagner leurs réflexions dans le cadre d'une démarche de revitalisation de la commune.

- L'atelier d'architecture : une démarche de sensibilisation dédiée à l'émergence de projets durables.

Cette étude propose une réponse qui prend en compte différentes problématiques (trame verte, biodiversité, énergie, déplacements, urbanisme, patrimoine ...) une vision globale (enjeux croisés, impacts entre opérations...)

# ***Guide pratique pour la Revitalisation des centres-bourgs***

**Forte volonté des élus de remédier à la revitalisation des centres-bourgs, mais manque d'outils.**

**Besoin d'un outil simple d'utilisation**

- pour leur permettre de travailler en autonomie**
- enclencher un travail sur le fonctionnement du bourg**
- engager une réflexion de revitalisation du bourg**

**Une méthodologie : répondre aux questions essentielles, discerner les enjeux, définir un plan d'actions, mettre en place des outils adaptés, identifier les acteurs pertinents.**

**Élaboration en concertation des services de l'État,**

**Avec les acteurs de l'aménagement**

**Démarche qui s'intègre dans un travail de fond engagé depuis plusieurs années**

**Élaboration du guide par un groupe de travail regroupant différentes compétences.**

**Travail engagé en avril 2016 avec un séminaire de " démarrage " le 25 mai 2016**

**Pour une livraison envisagée vers la fin du second semestre 2016.**

**Le guide est composé de plusieurs volets :**

**En premier, un livret diagnostic qui procure une bonne connaissance de la commune, de ses forces de ses faiblesses**

# Guide pratique pour la revitalisation des centres-bourgs

## B - LOGEMENTS



### Nombre de logements

	publics	privés	privés conventionnés
Dans le centre			
En lotissement			
Total			

### Type de logements

(primo-accédant, adapté, accessibles, parcours résidentiel...)

--

# Guide pratique pour la revitalisation des centres-bourgs

## C - ESPACES PUBLICS ET MOBILITE

Fonction de vie locale, de rencontres, accessibilité, déplacements



### Espaces publics ouverts sur la commune

Quelle est l'image du bourg :

- Dans le centre,

- Dans les périphéries

Que desservent-ils?

Quelles sont leur fréquentation et usage ?

Sont-ils agréables à vivre ?

Comment percevez-vous vos espaces publics ?

### Circulation

(trafic, accidentologie)

Dense

Apaisée

Dangereuse

### Sécurité

Y a-t-il un schéma de circulation apaisée

Vitesse (mesures)

Circulation piétonne, cyclo

Ressenti

# Guide pratique pour la revitalisation des centres-bourgs

FORCES (CE QUI CONSOLIDE...)	FRAGILITES (CE QUI FRAGILISE...)
POINTS DE VIGILANCE (CE QUI POURRAIT ÉVOLUER...)	

## Enjeux

- 1 -
- 2 -
- 3 -



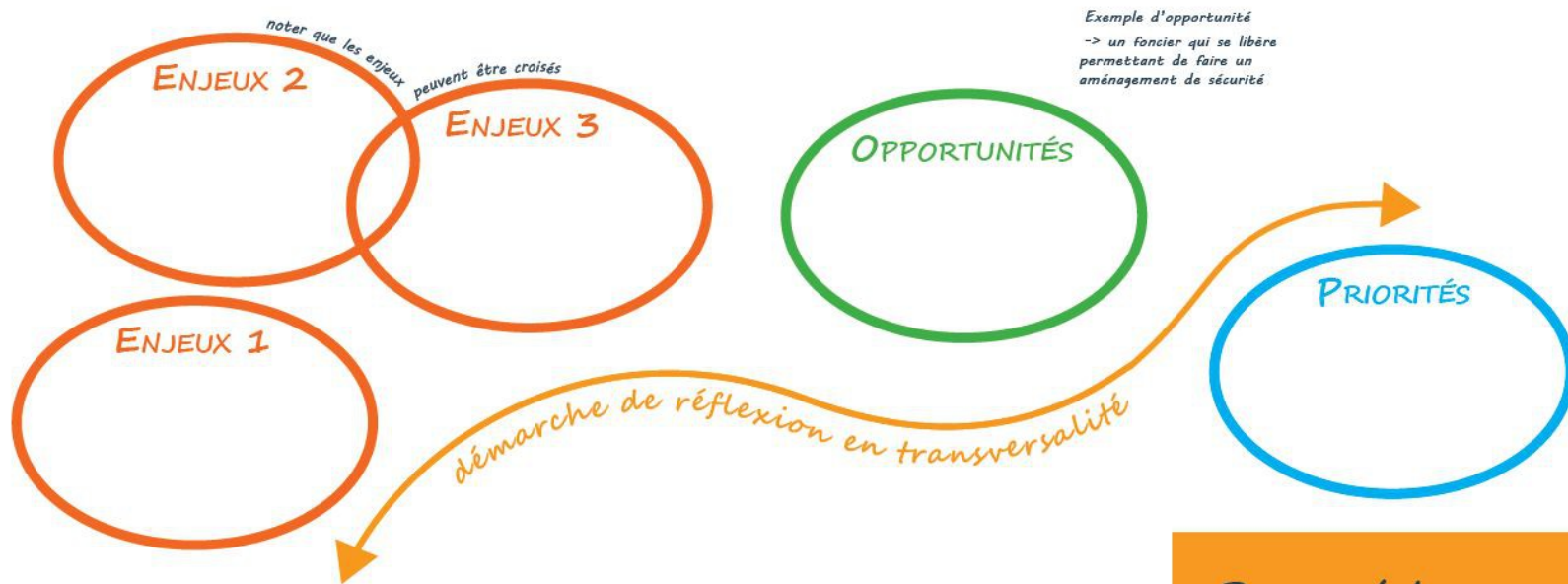


## **Une fiche sur les ENJEUX.**

**Les enjeux résultent du travail de diagnostic et des orientations choisies pour la commune.**

**Les enjeux aboutissent à des actions, des projets priorités.**

# Guide pratique pour la revitalisation des centres-bourgs

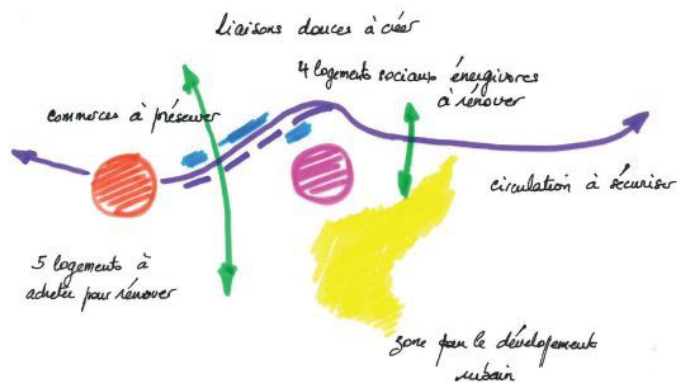


**Mode d'emploi**

Après avoir répondu au questionnaire, volet 1, vous avez pu établir quelles sont les forces et les faiblesses dans votre commune.

De ce constat, vous pouvez imaginer quels sont les enjeux forts qui permettront de redynamiser votre territoire.

Ces enjeux là sont ensuite déclinés sous la forme d'actions après avoir saisi des opportunités et défini des priorités



PROJETS / ACTIONS	
#	
#	
#	
#	
#	

La mise à jour est prête à être  
Cliquez ici pour plus d'informations.

**Ensuite trois thématiques particulières et incontournables sont traitées.**

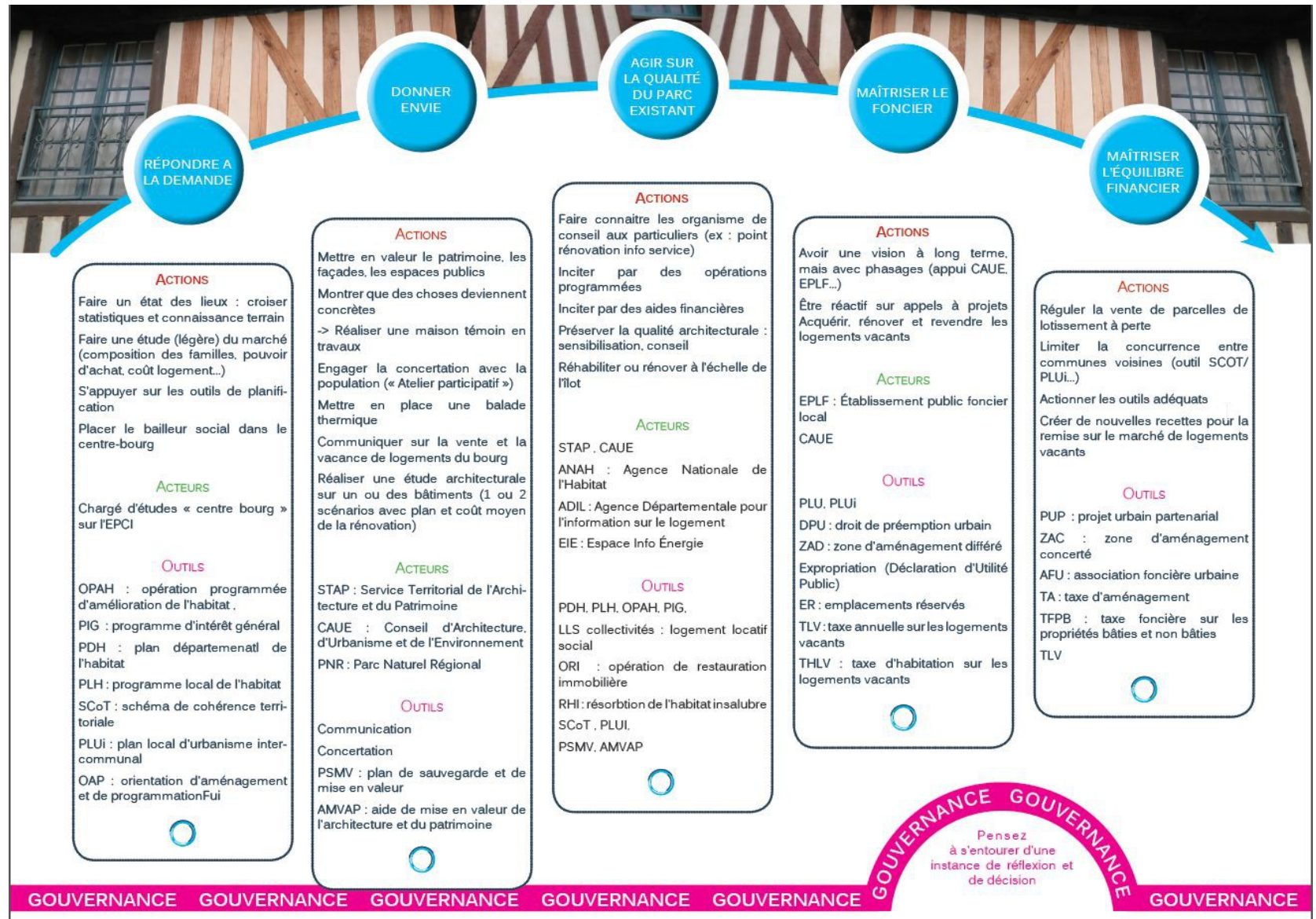
**Une méthodologie, des procédures, des actions, des outils, des acteurs sont proposées pour agir sur :**

**Le logement,**

**Le renouvellement urbain,**

**La qualité et cadre de vie.**

# Guide pratique pour la revitalisation des centres-bourgs





**FAVORISER LES AMBIANCES, LE PARTAGE, LES RENCONTRES FAVORISER LES DÉPLACEMENTS DOUX CALIBRER LA PLACE DE LA VOITURE**

**ACTIONS**

Mesurer l'ambiance des lieux  
Qualifier l'attractivité de l'existant  
Recenser les besoins, les manques, les opportunités

**OUTILS**

Enquêtes, concertation, ateliers participatifs ...

**DÉFINIR LE FONCTIONNEMENT DE L'ESPACE PUBLIC**

**ACTIONS**

Identifier les circulations, les flux, les générateurs de déplacements, les stationnements, les difficultés et facilités d'accès, mesurer l'insécurité.  
Réaliser un schéma de circulation apaisée  
Agir pour favoriser l'offre alternative à la voiture

**ACTEURS**

Collectivités, commerçants, industriels, citoyens, bureaux d'études

**OUTILS**

Comptages, enquêtes, concertation, ateliers participatifs ...

**IDENTIFIER LES BESOINS, LES OPPORTUNITÉS EN MATIÈRE DE COMMERCE ET SERVICES DANS UN PÉRIMÈTRE ÉLARGI**

**ACTIONS**

Conforter l'existant, accompagner les demandes  
Orienter les localisations et implantations

**ACTEURS**

CCI : chambre de commerce et d'industrie,  
CD : conseil départemental  
CR : conseil régional  
DIRECCTE : direction régionales des entreprises, de la consommation, du travail et de l'emploi

**OUTILS**

FISAC : fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce  
DPFC

**HARMONISER LES ENSEIGNES, PUBLICITÉ, SIGNALISATION, MOBILIER URBAIN ÉCLAIRAGE, VÉGÉTAL**

**ACTIONS**

Recenser les équipements publics  
Mettre en place une charte, un règlement

**OUTILS**

RLP : règlement local de publicité  
RLPi : règlement local de publicité intercommunal  
SIL : système d'information locale

**AGIR SUR LA QUALITÉ DU PATRIMOINE BÂTI**

**ACTIONS**

Mettre en valeur des façades  
Travailler sur l'espace public " charte architecturale "

**ACTEURS**

CAUE

**OUTILS**

OPAH



**FORMALISER LA STRATEGIE DANS LES PLANS ET PRINCIPES ARRÊTER DES ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT**

- Plan de déplacements
- Schémas de principes
- Documents de planification
- Droit de préemption
- Emplacements réservés,
- Outils financiers



**GOVERNANCE GOVERNANCE**

Pensez à s'entourer d'une instance de réflexion et de décision